

**BORDEAUX METROPOLE**  
-----  
**EXTRAIT DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE**  
-----

**Séance du 10 juillet 2015  
(convocation du 3 juillet 2015)**

Aujourd'hui Vendredi Dix Juillet Deux Mil Quinze à 09 Heures 30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de BORDEAUX METROPOLE.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, M. REIFFERS Josy, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, Mme VERSEPUY Agnès, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUIZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BOUDINEAU Isabelle, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, Mme CAZALET Anne-Marie, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FETOUEH Marik, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, Mme LAPLACE Frédérique, M. LE ROUX Bernard, Mme LEMAIRE Anne-Marie, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. MILLET Thierry, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PIAZZA Arielle, M. RAUTUREAU Benoît, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, M. SILVESTRE Alain, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOYE Marie-Hélène.

**EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. REIFFERS Josy à Mme TOUTON Elisabeth jusqu'à 11 h 20  
M. RAYNAL Franck à M. MARTIN Eric à partir de 10 h 50  
M. MAMERE Noel à M. ROSSIGNOL-PUECH Clément à partir de 12 h 30  
M. PUJOL Patrick à M. CAZABONNE Alain  
Mme VERSEPUY Agnès à M. LABARDIN Michel à partir de 12h30  
M. DUCHENE Michel à Mme WALRYCK Anne  
Mme KISS Andréa à Mme FERREIRA Véronique  
M. AOUIZERATE Erick à M. BOBET Patrick à partir de 13h  
M. TURBY Alain à M. SUBRENAT Kevin à partir de 10h40  
Mme AJON Emmanuelle à Mme DELAUNAY Michèle à partir de 13h10  
M. BONNIN Jean-Jacques à Mme CHABBAT Chantal de 9h45 à 10h45  
M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume à Mme TERRAZA Brigitte  
M. BOUTEYRE Jacques à M. MANGON Jacques  
Mme BOUTHEAU Marie-Christine à M. CHAUSSET Gérard  
Mme CALMELS Virginie à M. BRUGERE Nicolas à partir de 12h20  
Mme CAZALET Anne-Marie à M. CAZABONNE Didier jusqu'à 10h  
Mme COLLET Brigitte à Mme DELATTRE Nathalie à partir de 13h15  
M. DAVID Jean-Louis à Mme CUNY Emmanuelle  
Mme DELATTRE Nathalie à M. DAVID Yohan jusqu'à 10h10

M. DELAUX Stéphan à Mme FRONZES Magali à partir de 12h50  
Mme DESSERTINE Laurence à M. ALCALA Dominique  
M. FELTESSE Vincent à M. TURON Jean-Pierre  
M. FLORIAN Nicolas à M. DUPRAT Christophe  
M. HICKEL Daniel à Mme ROUX-LABAT Karine  
Mme JARDINE Martine à M. DELLU Arnaud  
Mme LACUEY Conchita à M. PUYOBRAU Jean-Jacques à partir de 13h10  
M. LAMAISON Serge à M. VERNEJOUL Michel  
Mme LAPLACE Frédérique à M. FETOUEH Marik à partir de 11h  
Mme LEMAIRE Anne-Marie à Mme PIAZZA Arielle à partir de 12h50  
M. LOTHaire Pierre à Mme BERNARD Maribel  
Mme LOUNICI Zeineb à Mme IRIART Dominique  
Mme PEYRE Christine à M. MILLET Thierry  
M. POIGNONEC Michel à M. JUNCA Bernard  
Mme POUSTYNNIKOFF Dominique à M. GARRIGUES Guillaume  
Mme RECALDE Marie à M. ANZIANI Alain à partir de 11h  
M. ROBERT Fabien à M. RAUTUREAU Benoît à partir de 12h50  
Mme THIEBAULT Gladys à Mme MACERON-CAZENAVE Emilie  
Mme TOUTON Elisabeth à Mme VILLANOYE Marie-Hélène à partir de 12 h 20

**EXCUSES :**

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Subvention à l'association ACIDD - Université d'été de la Communication pour  
le Développement Durable - Décision - Autorisation.**

MMadame WALRYCK présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'association ACIDD (association pour la communication et l'information sur le développement durable) organise avec le Comité 21 (association qui forme un réseau d'acteurs engagés dans la mise en œuvre opérationnelle du développement durable), la 13<sup>ème</sup> édition de l'Université d'été de la Communication pour le Développement Durable.

Cet événement se déroulera à Bordeaux, comme en 2012, 2013 et 2014, mais cette fois au marché des Douves, les 25 et 26 août prochains et aura pour thème : « Cap sur la COP 21 ».

### **1. Présentation de l'association ACIDD**

L'association ACIDD est une association loi 1901, fondée en 2000.

Elle a pour objet :

- le développement et le soutien des activités de création, de communication, d'information et de toute activité culturelle, plus particulièrement appliquées aux domaines des technologies de l'information et de la communication au développement durable et de l'environnement ;
- la mobilisation, l'éducation, l'information, l'accompagnement et la mise en place d'outils à l'attention des acteurs du développement durable et de la communication.

Son siège se situe à la Bastidonne dans le Vaucluse.

## **2. Présentation de la manifestation**

Le développement durable s'est imposé au cœur des stratégies de toutes les organisations. En parallèle, le monde est devenu une société des communications et la place de la communication dans la société actuelle est fondamentale.

Aujourd'hui, la communication, l'information, la concertation et le marketing sont devenus des thèmes centraux du développement durable, notamment depuis le Grenelle de l'Environnement.

Créée par ACIDD et le Comité 21, l'université d'été est considérée comme le seul évènement vraiment transversal et influent sur la rencontre entre le développement durable et une société de communications, rapprochant acteurs publics, universitaires, entreprises, associations de compétence régionale ou nationale, avec des experts de la communication. L'objectif principal de l'université d'été est de généraliser les démarches de développement durable et de passer au concret.

Les neuf premières éditions de l'université d'été ont eu lieu dans le Luberon.

En 2012, c'est notre agglomération qui a accueilli pour la première fois ses travaux consacrés à la gouvernance, la concertation et la capacité à coopérer, favorisant ainsi la participation de nouveaux acteurs et permettant de s'appuyer sur le Comité 21 très actif en Aquitaine.

En 2013 et 2014, l'université s'est également tenue à Bordeaux.

Cette 13<sup>ème</sup> université d'été de la communication pour le développement durable, axée sur la COP 21, aura pour objet de mener un temps de réflexion collective, d'écoute, d'enrichissement et de rencontres. Il s'agira d'évoquer le changement climatique à travers des questions qui touchent directement la population telles que la santé, le bien être, le plaisir et de travailler autour d'un autre modèle positif de société.

Comme lors des précédentes éditions, l'événement de 2015 sera ouvert à un large public, la journée du 26 août étant ouverte à tous.

Environ 350 participants sont de nouveau attendus : responsables d'entreprises et de collectivités territoriales, responsables de la communication ou du développement durable, professionnels de la communication média et hors média, élus, journalistes, experts d'internet et des médias, professionnels de la concertation et de la coproduction, de l'innovation...

## **3. Programme de la manifestation**

L'université d'été se déroulera de la façon suivante :

La première journée, mardi 25 août, sélective et fermée réunira une centaine de personnes, experts du développement durable, de la communication, du monde de l'entreprise, de la recherche, des collectivités locales, des médias, du monde associatif qui apporteront leur expertise, croiseront leurs expériences et partageront leurs visions de l'avenir. Cette journée sera organisée par les membres de l'ACIDD'Lab (groupe d'une quinzaine de scientifiques et d'experts qui travaillent sur des sujets précis), à partir de travaux déjà réalisés.

Cette première journée sera organisée en 5 ateliers en un grand Fab'Lab, reprenant les 5 grandes thématiques développées par l'ACIDD'Lab :

- Qu'est-ce qui nous rassemble ? Les préalables au monde d'après carbone
- Quels référentiels ? Les lexiques du monde d'avant et d'après
- Quelle(s) utopie(s) concrète(s) dans un monde interconnecté ? Voyage dans le monde d'après
- Avec qui construire le monde d'après ? Quels nouveaux partenariats ?
- Quelle gouvernance territoriale dans le monde d'après ?

La seconde journée, mercredi 26 août, sera ouverte à tous, avec un public plus large : citoyens, étudiants, personnalités amenés à réagir sur les propositions concrètes d'actions qui auront été formulées la veille.

Le matin de cette deuxième journée permettra d'entendre des interventions de haut niveau ainsi qu'un point d'actualité global centré sur la Conférence mondiale pour le climat Paris 2015 et le rôle de la communication.

Le déjeuner sera un temps de networking et de découverte, avec un marché aux initiatives. L'après midi sera un temps de partage des travaux de l'ACIDD'Lab en 2015 et du Fab'Lab de la veille.

Le pré programme détaillé, ainsi que la composition de l'ACIDD'Lab, sont communiqués en annexe.

#### **4. Plan de financement**

Parmi les financeurs, 3 collectivités sont sollicitées pour subventionner l'évènement : le Conseil Départemental de la Gironde (sollicité à hauteur de 5 000 €), Bordeaux Métropole (sollicitée à hauteur de 20 000 €) et la ville de Bordeaux (sollicitée à hauteur de 25 000 €, dont 15 000 € sous la forme de mise à disposition de locaux et matériels).

Il est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 20 000 € (soit - 20 % par rapport à 2014) qui représente 15 % du budget prévisionnel de la manifestation (y compris prestations en nature), répartis comme suit :

CHARGES	Montant €	%	PRODUITS	Montant €	%
<b>Immobilisations</b>			<b>Ressources propres</b>	<b>5 000</b>	<b>3.7</b>
Terrain					
Construction					
Matériel			<b>Subventions :</b>		
Mobilier			Etat	5 000	3.7
			Région		
<b>Charges</b>			Département	5 000	3.7
Achats			Bordeaux Métropole	20 000	14.7
Prestations de services	45 000	33.1	Commune de Bordeaux	10 000	7.3
Matières et fournitures	1 000	0.7	Ademe	25 000	18.4
<b>Services extérieurs</b>					
Location	20 000	14.7	<b>Bénévolat</b>		
Entretien, frais techniques			Agence de services et de paiement		
Assurances			Partenariat	51 000	37.5
<b>Autres services extérieurs</b>					
Honoraires			<b>Ressources indirectes affectées</b>		
Publicité	5 000	3.7			
Déplacements, missions	27 000	19.9			
<b>Charges de personnel</b>					
Salaires et charges	38 000	27.9			
<b>Frais généraux</b>					
<b>TOTAL DES CHARGES</b>			<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>121 000</b>	
<b>Emploi des contributions volontaires en nature</b>			<b>Contributions volontaires en nature</b>		
Secours en nature			Bénévolat		
Mise à disposition gratuite de biens et prestations			Prestations en nature	15 000	11.0
Personnel bénévole			Dons en nature		
Total	136 000		Total	136 000	

A noter que l'association a bénéficié de trois subventions de Bordeaux Métropole de 25 000 € chacune pour les éditions de l'université d'été 2012, 2013 et 2014.

## **5. Intérêt pour Bordeaux Métropole**

L'université d'été de la communication pour le développement durable s'inscrit dans les politiques stratégiques de Bordeaux Métropole : Agenda 21, Plan Climat... en lien avec le développement durable.

Elle participera également au développement de l'attractivité et au rayonnement du territoire par une manifestation reconnue et organisée sur le territoire depuis quatre années.

L'évènement permettra, en outre, à Bordeaux Métropole de valoriser les actions qu'elle mène dans les différents domaines en lien avec le développement durable et constitue une source d'inspiration dans le cadre de la révision à venir de la politique développement durable de la Métropole.

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :**

**Le Conseil de Bordeaux Métropole,**

**VU** la délibération n° 2011/0711 du Conseil de la Communauté urbaine de Bordeaux en date 14 octobre 2011 relative à l'adoption de son agenda 21 et notamment la fiche action relative au développement de la participation citoyenne,

**ENTENDU** le rapport de présentation,

**CONSIDERANT** que la demande de subvention de l'association ACIDD à hauteur de 20 000 € pour l'organisation de la 13<sup>ème</sup> édition de l'université d'été de la communication pour le développement durable est recevable dans la mesure où cette action contribue à impulser une dynamique en faveur du développement durable et rayonnement de la Métropole,

**DECIDE**

**Article 1 :** d'attribuer une subvention de 20 000 € en faveur de l'association ACIDD pour le soutien à l'organisation de la 13<sup>ème</sup> édition de l'université d'été de la communication pour le développement durable qui se déroulera à Bordeaux les 25 et 26 août prochains,

**Article 2 :** d'autoriser, Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à signer la convention ci-annexée, contenant les conditions de la subvention métropolitaine,

**Article 3 :** la subvention sera imputée sur le budget de l'exercice 2015, chapitre 65, article 6574, fonction 833, CDR BC00.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.  
Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 10 juillet 2015,

Pour expédition conforme,  
pour le Président  
par délégation,  
la Vice-Présidente,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
23 JUILLET 2015

PUBLIÉ LE : 23 JUILLET 2015

Mme. ANNE WALRYCK